

*L'Adresse—M. Stewart (Cochrane)*

J'ai mentionné aussi une autre tradition à laquelle nous nous conformons en nous rendant à l'autre endroit pour écouter le discours du trône sans pouvoir même entrer dans l'enceinte. La plupart d'entre nous devons regarder la télévision pour découvrir le programme législatif qui nous sera proposé. C'est complètement ridicule et cela ne devrait pas avoir lieu dans notre Parlement moderne.

Il me semble qu'avec un peu d'imagination, ces dispositions pourraient être modifiées, et que nous pourrions avoir une belle cérémonie pour l'ouverture du Parlement. Avec des dates fixes et un nouveau cérémonial d'ouverture, il n'y aurait pas de raison de ne pas profiter de notre meilleure saison et de combiner cette cérémonie avec la célébration de notre fête nationale. Tout ce qu'il faut pour préparer cela, c'est un peu d'imagination. Certains prétendent qu'il y a trop d'avocats à la Chambre. Dans ce cas, il se pourrait que les avocats manquent un peu d'imagination ou d'esprit créateur. Néanmoins, nombre de cérémonies grandioses pourraient souligner l'ouverture de notre Parlement, comme le déploiement de notre drapeau et le chant de notre hymne national. Si nous tenions la cérémonie à l'extérieur, pour profiter du beau temps le 1<sup>er</sup> juillet, nous pourrions compter sur la fanfare des forces armées et autres choses du même genre et peut-être sur la présence de 100,000 Canadiens.

Je voudrais commenter brièvement la révision projetée de la carte électorale du Nord de l'Ontario. J'ai l'habitude de décrire mon actuelle circonscription de Cochrane en disant qu'elle est presque aussi vaste que la France, ce qui donne une idée de l'étendue du Nord de l'Ontario. En réalité, la circonscription de Cochrane est un peu plus petite que la France. Les responsables de la révision ont sans doute songé que le représentant de Cochrane n'avait pas assez d'une région aussi vaste que la France et qu'on devrait lui en donner une aussi grande que l'Europe.

Les commissaires ont décidé que la nouvelle circonscription devrait commencer un petit peu au nord de North Bay et s'étendre jusqu'à la baie d'Hudson, soit sur une distance de près de 1,000 milles. Évidemment, ceux qui prennent ces décisions ne savent pas grand-chose du nord de l'Ontario. Cela n'a rien d'extraordinaire car les gens de Toronto, d'une façon générale, ne connaissent que bien peu de chose de tout ce qui existe au-delà de Barrie.

Ce qu'on devrait faire ressortir, et qui est d'une importance extrême, c'est qu'on ne peut pas morceler des secteurs qui constituent des unités culturelles et sociales. La nouvelle ligne de démarcation à l'ouest de Cochrane tomberait quelque part entre Kapuskasing et Hearst, et excluerait la région de Hearst, francophone dans une proportion de 90 p. 100, qu'elle réunirait à une autre circonscription presque entièrement anglophone, la localité de quelque importance la plus proche se trouvant quelque 200 milles à l'ouest. Quiconque a parcouru cette région sait bien que la ville de Hearst a sa place dans le district de Cochrane de par ses liens culturels et sociaux avec la région du nord de l'Ontario qui comprend Timmins, Cochrane, Kapuskasing et Hearst.

Les commissaires ont voulu établir une circonscription longue de près de 1,000 milles mais, là comme ailleurs, ils ont assez mal réussi. Je proteste contre cette façon de procéder de la Commission. J'ignore qui a choisi les commissaires mais je ne puis comprendre pourquoi tout ce monde devait venir du sud de l'Ontario alors que la partie nord de cette province à cinq fois plus d'étendue. Personne du nord de l'Ontario n'a été nommé à cette Commission.

[M. Stewart (Cochrane).]

Si vous voulez découper une province, vous devez avoir pour le faire des gens qui connaissent les régions concernées. On a procédé de même lors du dernier réaménagement et on a vu alors la circonscription de Cochrane englober certains secteurs de sa partie ouest qui n'auraient réellement pas dû y être inclus puisqu'il leur convenait plus d'appartenir à la région de Sault-Sainte-Marie. Pourtant ils furent englobés avec le reste de la circonscription de Cochrane. Les nouvelles propositions corrigent cette situation mais elles sont pires encore, en égard à ces autres choses dont j'ai parlé.

Je proteste contre le fait qu'on n'ait consulté aucun des représentants élus du Nord, municipaux, provinciaux ou fédéraux. Les consultations suivent toujours le fait accompli, et d'après mon expérience de ces commissions, il est très difficile de faire modifier les limites une fois recommandées. Les gens qui connaissent la région devraient être consultés. Je pouvais comprendre une telle situation alors qu'elle dépendait strictement des hommes politiques fédéraux, dont certains tentaient de diviser la région à leur propre avantage, mais il y a loin de là à confier le réaménagement à des fonctionnaires qui ignorent tout de la région et ne semblent vouloir consulter personne avant de fixer les limites. Il faudrait saisir la commission de ces questions. Soyez sûrs que nous, du Nord de l'Ontario n'y manquerons pas.

J'ai remarqué avec une très vive satisfaction dans le discours du trône qu'enfin un débat spécial sera tenu au sujet des tarifs-marchandises. Dans mon premier discours prononcé ici à la Chambre, il y a quatre ans et demi, j'avais soulevé cette question, qui nous préoccupe nous, du Nord de l'Ontario depuis longtemps, mais surtout depuis les dernières années, car elle frappe toute l'économie de notre région et empêche de nouvelles industries de s'y implanter. C'est une question qui revêt une grande importance pour le Nord de l'Ontario. Bien sûr, elle en revêt aussi pour les autres régions du pays, mais chez nous surtout parce qu'on a tenu jusqu'ici si peu compte des tarifs-marchandises fixés pour notre région. Je me réjouis donc de cette mention dans le discours du trône et je suis particulièrement heureux d'apprendre que les chemins de fer ont accepté d'apporter leur entière participation.

Jusqu'ici, notre problème n'a pas été de nous faire entendre aux comités, ici à Ottawa, mais surtout d'obtenir que les chemins de fer en viennent à un accord pratique. On s'est renvoyé la balle. Les chemins de fer ont prétendu qu'il ne leur appartenait pas de prendre une décision en cette matière mais qu'il incombe à la Commission canadienne des transports, ou à quelque autre organisme, de le faire. On ne peut en venir à une entente au niveau gouvernemental sans consulter les chemins de fer.

• (1200)

Je traiterai brièvement du commerce canadien, non pas uniquement parce que j'ai été à l'emploi du ministère du Commerce mais parce que je crois que la situation commerciale du Canada devrait évoluer un peu à l'avenir. J'ai toujours estimé que nous avons notre propre marché commun dans cet hémisphère. Notre plus grand client, évidemment, est le pays qui, directement au sud, a une population de plus de 200 millions d'habitants. Il faut compter également les pays de l'Amérique latine, les Antilles et l'Amérique du Sud. Bien que nos échanges commerciaux avec ces pays comptent pour beaucoup, il me semble qu'on devrait commercer davantage. Il y a quelques années, cinq ministres se sont rendus en Améri-